

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 9 (1938)

**Heft:** 3

**Rubrik:** Communications officielles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MOBILIER

Un mobilier a été étudié spécialement ; il s'adapte parfaitement à ce genre de construction et au transport (la dimension des meubles pliés s'adaptant aux paquets décrits plus haut).

## INSTALLATION SANITAIRE

Cette dernière sera facilement réalisable suivant les désirs du client.

## EMPLACEMENT

Cette maison, vu son empaquetage, pourra être transportée et placée n'importe où. Un arrangement avec le propriétaire du terrain vous permettra de vous installer dans des endroits absolument imprévus, à la montagne, au bord du lac, à la campagne, etc.

## Emploi

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Pour l'été, séjour à la montagne.</li> <li>2. Pour l'hiver, séjour à la montagne.</li> <li>3. Pour le week-end.</li> <li>4. Pour clubs sportifs, natation, ski, etc.</li> <li>5. Pour entrepreneurs, bureau de chantier, logement d'ouvriers.</li> <li>6. Pour commerce ambulant.</li> <li>7. Pour la plage.</li> <li>8. Pour logements de soldats.</li> <li>9. Pour infirmerie militaire.</li> <li>10. Pour entreprise de route.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>11. Pour studio d'artiste.</li> <li>12. Pour colonie de vacances.</li> <li>13. Pour camp d'éclaireurs.</li> <li>14. Pour le club alpin.</li> <li>15. Pour l'organisation d'un cours de ski.</li> <li>16. Pour un stand.</li> <li>17. Pour les pêcheurs.</li> <li>18. Pour un pavillon de chasse.</li> <li>19. Pour la gendarmerie, (contrôle frontière).</li> <li>20. Etc., etc., etc.</li> </ul> |
|--|--|

**partout où l'homme a besoin d'un abri.**

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

**Cotisations.** — Nous prions nos membres qui n'ont pas encore payé leurs cotisations pour 1938 de bien vouloir s'acquitter de leurs redevances au plus vite. Compte de chèques postaux IVa 2086. Ils nous éviteront des frais et des tracasseries inutiles. Nous les remercions à l'avance.

**Liste des membres.** — La liste des membres parue dans le N° 2/1938 doit être complétée comme suit :

*Comité régional de la vallée de Tavannes ; Monsieur Paul Vorpe, voyer-chef, Sonceboz ; Banque Populaire Suisse, Moutier (au lieu de Banque Populaire de Moutier.)*

**Bulletin N° 4/1938.** — Il sera consacré à l'action du Cartel suisse pour chemins et du tourisme pédestre dans le Jura bernois et paraîtra à fin juin.

# TRÉFILERIES RÉUNIES S. A.

## BIENNE



**FERS ET ACIERS**  
étirés avec précision  
et laminés à froid

### Une œuvre nationale

## Une histoire de l'art en Suisse

« Histoire de l'art en Suisse » par Joseph Gantner. Traduction française d'Augustin Genoud. Editions Victor Attinger, Neuchâtel. Un magnifique ouvrage publié avec la recommandation du Département fédéral des Beaux-Arts, format grand in-4° (22 1/2/29 cm.) paraissant en fascicules de 48 pages avec de nombreuses illustrations et deux hors-texte par fascicule.

Il est curieux de constater qu'aucune publication d'ensemble sur l'histoire de l'art en Suisse n'aît jamais paru en langue française. Grâce à la courageuse initiative d'une de nos maisons d'édition romandes, c'est aujourd'hui chose faite.

Faire une telle synthèse était une entreprise ardue, puisque notre pays est une « nation débordant les nationalités ». Aussi l'œuvre de M. Gantner, unique en son genre, offre-t-elle un intérêt incontesté. La recommandation officielle en souligne la valeur culturelle et la portée nationale. C'est une œuvre destinée à devenir classique et définitive, pour l'état de nos connaissances actuelles.

Les sujets traités appartiennent en premier lieu aux Arts majeurs, soit l'architecture, la sculpture et la peinture. Mais les Arts mineurs ont également été pris en considération.

Le premier fascicule, qui vient de sortir de presse, est particulièrement intéressant pour notre Suisse romande, car il contient l'histoire des premières manifestations de l'art sur notre territoire pendant l'époque de la « La Tène » et l'époque romaine. Ce sont précisément les bords de nos lacs qui ont vu éclore et fleurir cet art lointain dont les vestiges sont énumérés et étudiés dans cette première livraison. De nombreuses illustrations représentent les vestiges romains de Genève, Sion, Martigny, Neuchâtel, Prilly, Yvonand, Orbe, Boscéa, sans parler des grands centres importants d'Avenches, Augusta et Vindonissa.